



Le défi de la transition énergétique pour les entreprises Réduire son empreinte carbone, réinventer les procédés, pour des activités durables

Quels enjeux énergétiques en région Sud ?

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement concernée par les enjeux de pollution et d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

En 2021, d'après Atmosud, les émissions de GES en PACA étaient réparties principalement entre l'industrie manufacturière (31%), les transports (29%) et la production d'énergie (23%). Les Bouches-du-Rhône, en raison de leur activité industrielle, représentaient à elles seules 51% des émissions régionales. Bien que les émissions de GES aient diminué de 11% entre 2007 et 2016, elles restent supérieures à la moyenne nationale, avec 8,9 tonnes équivalent CO₂ par habitant en 2016, contre 6,6 tonnes au niveau national.

La Région Sud a mis en œuvre [un programme](#) pour favoriser le développement du mix énergétique et la production d'une énergie diversifiée. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 décidée par l'Europe (loi sur le climat), la Région accompagne les entreprises qui veulent réduire leur consommation d'énergie fossile. Elle soutient également les projets reposant sur les énergies renouvelables, pour multiplier par 5 l'actuelle production de ces énergies.

Une volonté politique suivie d'une évolution réglementaire

A la différence des précédentes transitions énergétiques, la mutation en cours aujourd'hui est initiée non par les acteurs économiques, mais par une volonté politique qui s'est traduite sur le plan réglementaire. Plusieurs réglementations ont ainsi un impact sur la stratégie énergétique des entreprises :

- Le Green Deal : une stratégie visant à transformer l'économie européenne pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
- La Directive RED III qui impose une part d'au moins 42,5 % d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie européenne d'ici 2030, avec un objectif indicatif de 45 %
- La réforme du marché de l'électricité, qui vise à réduire la volatilité des prix et à promouvoir les contrats à long terme comme les Power Purchase Agreements (PPA)
- La directive CSRD reprenant les informations à publier des entreprises sur les consommations d'énergie et leurs efforts de décarbonation.

Au niveau français, il est important de considérer les mesures spécifiques adoptées :

- La loi APER (2023) pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables
- Le plan de sobriété énergétique, lancé en 2022, visant à réduire la consommation d'énergie de 10 %.

Un Livre Blanc pour orienter les entreprises de cosmétique

Début décembre 2024, Cosmed a publié le premier Livre Blanc sur l'énergie dans le secteur cosmétique. Fruit d'un travail collaboratif avec l'avocate Corinne Lepage, fondatrice du cabinet Huglo Lepage Avocats et ancienne ministre de l'Environnement, cet ouvrage a pour objectif d'apporter des solutions concrètes aux entreprises face aux défis énergétiques actuels : s'inscrire dans les objectifs hautement ambitieux de l'Europe en termes de neutralité carbone d'ici 2050, mais aussi intégrer des solutions énergétiques innovantes pour assurer la durabilité des activités de la filière. La première partie reprend le cadre réglementaire européen et français associé à l'énergie. La seconde propose des solutions illustrées de témoignages d'entreprises adhérentes pour réduire la dépendance énergétique tout en améliorant l'efficacité et la compétitivité. Parmi ces solutions : l'opportunité de production d'énergie renouvelable, la maîtrise des consommations d'énergie, les leviers liés à la construction et à la gestion des bâtiments.

L'énergie : quelles solutions les entreprises de la région Sud intègrent-elles pour assurer la durabilité de leur activité ?

Des entreprises régionales ont témoigné dans ce livre Blanc de leurs pratiques pour une plus grande sobriété énergétique :

- mesure et maîtrise des consommations d'électricité et de gaz, avec la création de poste d'ingénieur efficacité énergétique (Naos), et/ou l'utilisation de logiciels et de capteurs ou compteurs (Naos, Capsum, Laboratoires BEA) ;
- mise en place de panneaux photovoltaïques (Laboratoires BEA, Probionat Provence) avec redistribution/ revente du surplus d'énergie produit,
- décarbonation des flux logistiques (Naos), construction de bornes de recharge dans les parcs automobiles.

[Télécharger le Livre Blanc Energie](#) sur le site de Cosmed.

Portrait : Jérôme Lambruschini, fondateur et dirigeant de Panier des Sens



D'origine marseillaise, Jérôme Lambruschini grandit à l'ombre des cyprès et des mimosas des Alpes du sud. Son grand-père lui transmet la passion des arbres, du potager et plus globalement de la nature. C'est de la fleur d'oranger, de la lavande ou encore de l'olivier cultivés sur les terres voisines que naîtra l'idée de créer Panier

des sens en 2001.

Panier des Sens est un concept de cosmétiques naturels proposant des soins du corps et du visage contenant au minimum 95 % d'ingrédients d'origine naturelle, ainsi que des parfums d'intérieur, conditionnés dans des packagings écoresponsables, 100 % recyclés et recyclables.

L'enseigne compte à ce jour 15 boutiques, dont 8 en franchise et est distribuée dans 35 pays. Les produits sont également disponibles en e-commerce via le site de la marque et sur la plateforme Amazon.

Panier des Sens se distingue d'autres enseignes de cosmétiques naturels par son positionnement prix « premium abordable », son A.D.N. inspirée des richesses du sud de la France et son engagement sur la naturalité depuis plus de 10 ans. Il y a 2 ans, Jérôme crée aussi La Crique, une DNVB de maquillage-soin à l'identité méditerranéenne pour adresser une cible plus jeune.

La marque est en pleine expansion et a des objectifs très ambitieux en 2025 qui sera une année ponctuée de lancements stratégiques dont un sur un segment plus premium, et de l'inauguration de son nouvel entrepôt à Signes de 4300 m² en 2025 (6M€ d'investissement) subventionné à hauteur de 409K euros par la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Panier des sens adhère à Cosmed en avril 2012.

Jérôme rejoint le Comité de pilotage du Cosmetopôle Provence Côte d'Azur cette année pour partager son expérience et sa vision avec ses pairs, s'enrichir à leurs côtés et réfléchir collectivement à l'avenir de notre cosmétique afin de continuer à innover pour une beauté naturelle et engagée.

<https://panierdessens.com>



Rencontre du Cosmetopôle, mai 2025 : venez échanger sur la RSE !

VISITE D'ENTREPRISE

Pour sa prochaine rencontre du Cosmetopôle Provence Côte d'Azur, qui aura lieu au mois de mai 2025, la priorité sera donnée à la RSE en réponse aux préoccupations que les entreprises ont exprimées à l'occasion de la rencontre 2024 à Aix-en-Provence.

Une entreprise de la filière régionale ouvrira ses portes, en intégrant dans son parcours de visite, des exemples de ses pratiques en termes de RSE, qui pourront servir aux travaux de l'après-midi.

UN NOUVEAU FORMAT POUR PARLER RSE

L'après-midi, la rencontre annuelle du Cosmetopôle change de format pour fluidifier les discussions entre les participants et croiser les regards et les expériences sur la RSE.

Quatre ateliers d'échanges de bonnes pratiques seront proposés aux participants sur ces sujets :

- l'eau : tester et améliorer la qualité de l'eau, optimiser le nettoyage ;
- la biodiversité : comprendre les impacts et dépendances des entreprises vis-à-vis de la

biodiversité, réduire son empreinte environnementale dans la formule et dans le packaging ;

- l'économie circulaire : gestion des déchets industriels, stratégie 3R des entreprises
- l'énergie : optimiser sa consommation d'énergie, produire de l'énergie renouvelable.

Une restitution des échanges qui auront eu lieu lors de ces ateliers sera proposée en fin de journée. Elle permettra de définir un plan d'action pour la mise en œuvre des bonnes pratiques discutées, ou une 2^e journée d'ateliers. Les ateliers sur l'économie circulaire et sur l'énergie seront coanimés par Mme Nathalie Garelli-Milius (dirigeante d'Acta-Consult et experte – entre autres - du programme CEDRE) et Mme Cassandre Milius (CEO et co-fondatrice de The GoodHabits).

Les participants pourront choisir 2 ateliers au choix. Inscriptions en ligne sur le site de Cosmed (date et lieu seront prochainement communiqués).

Retrouvez nos derniers Cosmed TV

Au 4^e trimestre 2024 : décryptage de la loi Descrozaille ; Aromadays 2024 : mobilisation pour l'avenir des huiles essentielles en Europe ; révision du règlement cosmétique : où en sommes-nous ? ; peut-on encore exporter en Chine ? ; Business France : un atout à l'export ; Cosmed sensibilise les entreprises pour l'emploi des plus de 50 ans ; précarité étudiante : la Région Occitanie s'engage

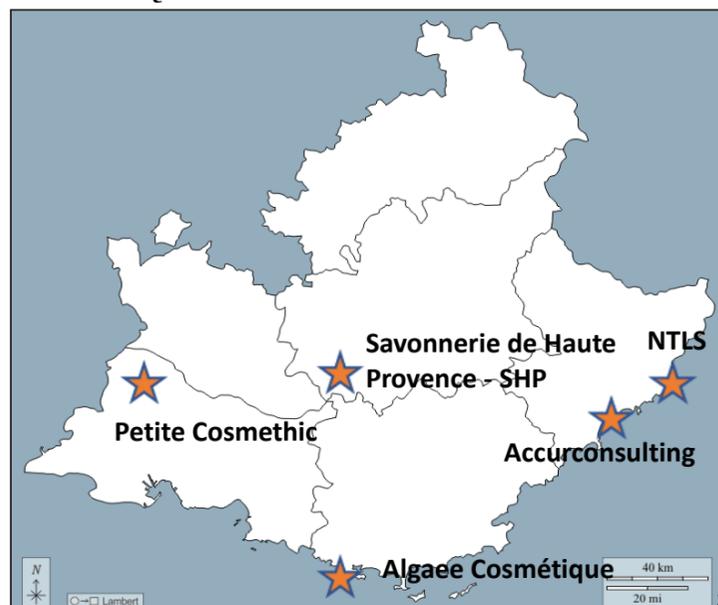


Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



Les adhérents Cosmed dans votre région

Qui sont les nouveaux membres ?



Les infos partenaires

RDV INNOVA'SCIENCE

Dans l'objectif de promouvoir la recherche scientifique auprès des entreprises de la cosmétique, de la nutraceutique et de l'agroalimentaire, le Pôle Innov'Alliance a lancé fin 2024 le programme Innovasciences. Il vise à favoriser l'émergence de collaborations entre les entreprises et les laboratoires de recherche. Des webinaires et des visites de ces laboratoires, ouverts aux adhérents Cosmed, sont prévus dans le cadre de ce programme.

Le 6 février est proposée la visite de la plateforme technologique du CEA de Cadarache. Venez découvrir cette plateforme dédiée aux microalgues et bioprocédés. Programme et inscriptions [sur le site du Pôle](#).

NATURA PARC CHERCHE DES ENTREPRISES

La future zone d'activités Natura Parc, à Entraigues-sur-la-Sorgue, lance un appel aux entreprises de l'agroalimentaire, de la cosmétique ou de la pharmaceutique qui souhaiteraient s'installer dans le Vaucluse. A 3km de l'autoroute A7, la zone fera 26 hectares. Les bâtiments seront construits avec des matériaux naturels, biosourcés, dans des teintes « neutres ». Le projet, porté notamment par le Grand Avignon, se veut ainsi écoresponsable et doit à terme créer plus de 600 emplois. Les travaux d'aménagement sont prévus pour le premier semestre 2025.

Découvrir les lots et le détail du projet [sur le site du Grand Avignon](#).

RDV DES INNOV'ALLIES

Un rendez-vous des Innov'Alliés, pour les adhérents Innov'Alliance*, est prévu le 13 mars chez Caragum International par le Pôle Innov'Alliance. Caragum élabore des ingrédients à base d'hydrocolloïdes pour diverses applications. Leader mondial sur le marché des stabilisants pour boissons et émulsions aromatiques, Caragum propose une gamme complète d'arômes, notamment pour l'industrie agroalimentaire. En cosmétique, Caragum propose des alternatives végétales aux polymères synthétiques.

*Si vous êtes adhérent Cosmed, et que la visite vous intéresse, vous pouvez contacter Rouchdaty Lang. Informations [sur le site du Pôle Innov'Alliance](#).



Les échos des entreprises

DEMENAGEMENT DU LABORATOIRE 4E

Le Laboratoire 4E fabrique ses marques bio (Kesari et Monoï Tiana) et en marque blanche. Après avoir reçu la certification Qualiopi pour son école de formation en bio (une centaine d'élèves par an qu'elle reçoit à Montfavet-Avignon), Jessica Hamou, la fondatrice et dirigeante du laboratoire, a déménagé le pôle fabrication et logistique à Vedène. Le laboratoire et le stockage passent ainsi de 80 à 180 m².

<https://laboratoire4e.com>

LA PROVENCALE BIO ARRETE LE BIO

Propriété de L'Oréal, La Provençale Bio prévoit de conserver ses références bio existantes mais n'en créera pas de nouvelles. C'est que la société a annoncé fin 2024. La certification bio disparaîtra des nouvelles offres de la marque à partir de juillet 2025.

www.laprovencale.bio

NAOS, UNE SOCIETE A FINALITE ALTRUISTE

Fin novembre, Jean-Noël Thorel, fondateur et PDG du Groupe Naos fédérant Bioderma, Esthederm et Etat Pur, a annoncé avoir fait don de ses actions à un fonds de dotation, pour redistribuer la valeur ajoutée des activités, et via ce fond, financer « des activités généreuses qui favorisent le potentiel du développement humain » (Céline Nebout, présidente de Naos).

<https://naos.com>

FROZMETICS : LA CONGELATION A GRASSE

Spin-off innovante de Corelab, créée par Arnaud Géa et Fred Ghenassia, associés à Philippe Andres (Tarian Pharma), Antoine Gouteyron (NST) et à Frédérique Portolan, Frozmetics propose un concept de cosmétiques congelés. La congélation permet de stabiliser certains actifs en formulation, et d'éviter l'ajout de conservateurs. Avec une première levée de fonds de 200k€, la start-up est en train de déposer un brevet et de réaliser une preuve de concept en créant deux sérums. Des recrutements sont en vue.

www.innovagrass.fr/fr/frozmetics

NOUVELLE SIGNATURE POUR ROBERTET

Le Groupe Robertet lie sa raison d'être au naturel et au futur. Futuring Naturals, la nouvelle signature du Groupe Robertet, rappelle que le groupe se donne pour mission de « se concentrer sur le vivant, de le préserver par des technologies de pointe et d'en extraire le Naturel de demain ».

www.robertet.com/groupe/futuring-naturals

AROMAZONE S'AGRANDIT

A Cavaillon, Aromazone, dirigée par Sabrina Herlory Rouget, s'agrandit pour accueillir un nouveau bâtiment de 20 000 m² hébergeant son service de R&D et son laboratoire. Plus d'une centaine d'emplois devraient être créés. Les travaux sont en cours jusque fin mai.

www.aroma-zone.com

Les financements

APPEL A PROJETS VRAC ET CONSIGNE

La Région Sud informe les entreprises sur l'appel à projets lancé en 2024 pour les aider à développer et renforcer des pratiques de réemploi (vrac et consigne). Le taux et le montant de l'aide dépendent de la taille de l'entreprise, et du volet dans lequel s'inscrit le projet. La subvention sera plafonnée à 50k€ pour les volets 1 (soutien aux projets d'acquisition d'équipements et de matériels nécessaires au développement de la vente en vrac et/ou de la consigne) et 2 (soutien à la création de centres de massification et de distribution), à 200 k€ pour le volet 3 (soutien à la création et à l'installation de centres de lavage).

Plus d'informations [sur le site de la Région](#).

RSI 3 : 53 M€ pour les TPE-PME

Le 25 octobre 2024, la Région Sud a adopté un fonds RSI 3. Orienté vers les entreprises plutôt matures, en phase capital-risque et capital-investissement, le fonds RSI 3 est un fonds de 53 M€ sur 5 ans, destiné à financer des sociétés en synergie avec les Accords de Paris. Il est co-financé à hauteur de 60 % par le Fonds européen de développement régional, 40 % par la Région.

www.regionsudinvestissement.com

SUD MED TOUR DU 14 AVRIL AU 24 AVRIL 2025

En partenariat avec Business France, International Boost, la CFCCI du Maroc, avec le soutien d'Africalink, Rising Sud et la Région Sud organisent un Sud Med Tour du 14 avril au 24 avril 2025. Ce programme permettra aux entreprises régionales de développer leur business au Maroc et en Tunisie. Informations et inscription [pour la mission économique du Maroc, pour la mission économique de Tunisie, avant le 28 février 2025](#).

